

Nos Produits Structurés



LIFT FEVRIER 2022 (1)

Réservé exclusivement aux clients



Date d'émission
Ma 2022



Durée
1 à 5 ans



Constataion
Mensuelle



Déclenchement
- 22.25 %



Gain annuel espéré
10 % (2)



Protection du capital
- 40 %

Le produit "Lift Février 2022", investi sur une durée de 1 à 5 ans maximum est indexé sur le sous-jacent : panier de deux actions **STELLANTIS** et **SOCIETE GENERALE**.

A leur date de constatation initiale, à savoir le 23/02/2022, les actions STELLANTIS et SOCIETE GENERALE valaient respectivement **17.08 €** et **31.08 €**.

A compter de la fin de la 1ère année :

Un mécanisme mensuel de remboursement anticipé est automatiquement activé à hauteur de **100 % du capital initial** si l'action la moins performante du panier clôture au-dessus de 77.75 % de son niveau initial (soit 13.28 € pour l'action STELLANTIS et 24.16 € pour l'action SOCIETE GENERALE) + **10 % par année écoulée**.

Au terme des 5 années

et si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé :

- Si l'action la moins performante clôture au-dessus de 77.75 % de son niveau initial de référence (soit 13.28 € pour l'action STELLANTIS et 24.16 € pour l'action SOCIETE GENERALE), l'investisseur bénéficiera d'un remboursement de **150% du capital initial investi (soit 100 % du capital initial + 50 % de gains)**.
- Si l'action la moins performante clôture en-dessous de 77.75 % de son niveau initial de référence, (soit 13.28 € pour l'action STELLANTIS et 24.16 € pour l'action SOCIETE GENERALE) mais au-dessus de 60% de ce dernier (soit 10.24 € pour l'action STELLANTIS et 18.64 € pour l'action SOCIETE GENERALE), l'investisseur bénéficiera d'un **remboursement de 100% du capital initial investi**.
- Sinon, l'investisseur subira une perte en capital corrélée au niveau final de l'action la moins performante.

La recherche de performance induit un risque de perte en capital

LES PRODUITS STRUCTURES

Un produit structuré est **un instrument financier complexe, à durée de vie limitée**, émis par un établissement financier.

Il comporte, en effet, une échéance (souvent allant de 5 à 10 ans) et peut être clôturé avant cette date via un **mécanisme de remboursement anticipé** dans le cas où la performance du sous-jacent est positive ou nulle à l'une des dates de constatation définies.

La plupart des produits structurés proposés offrent :

- **Une protection en capital**, totale ou partielle, à une échéance donnée.
- **Une performance prédéfinie** en cas de réalisation d'un scénario de marché. Cette performance peut être versée sous forme de coupons périodiques ou de prime de remboursement à l'échéance. Cette performance dépend donc du comportement du sous-jacent.

(1) Les plaquettes commerciales et financières sont à disposition sur simple demande.

(2) Le "gain annuel espéré" et le "taux de rendement annuel net maximum" sont définis dans la brochure commerciale du produit.
Orias : 21007288 – www.orias.fr – RC professionnelle : CGPA n°77225 – RCS Besançon : 901 850 669